

LANGUE FRANÇAISE



ENSEIGNEMENT BILINGUE FRANCOPHONE

Le département langue française (DLF) du Centre international d'études pédagogiques accompagne le développement de l'enseignement bilingue francophone dans les systèmes éducatifs étrangers.

À la demande des autorités éducatives et du réseau diplomatique français, le DLF soutient les différents dispositifs d'enseignement bilingue dans le monde en proposant des **expertises** de ces dispositifs, en élaborant des programmes de **formations** destinés à tous les acteurs impliqués dans les dispositifs d'enseignement bilingue, en organisant des **séminaires** de formation pour des groupes constitués, en réponse à une demande.

Le département langue française du CIEP propose son appui pour :

1. concevoir et piloter une politique éducative d'enseignement bilingue adaptée ;
2. accompagner un dispositif bilingue ;
3. enseigner en section bilingue.

Contact : dlf@ciep.fr



EXEMPLES

UKRAINE : rénovation des plans d'études des disciplines non linguistiques dans les écoles publiques à section bilingue

BURUNDI : appui à l'analyse et à la production du curriculum et des supports pédagogiques du cycle 4 de l'enseignement fondamental et à la mise en œuvre de la réforme curriculaire

MAROC : séminaire d'expertise pour les inspecteurs marocains impliqués dans les sections internationales

RUSSIE : pilotage de la performance et conduite du changement des établissements scolaires à filière bilingue francophone

ÉGYPTE : implantation d'une démarche qualité dans le réseau des établissements bilingues francophones

ISRAËL : référentiel de compétences langagières et coordination pédagogique

MEXIQUE : enseigner une discipline non linguistique en section bilingue francophone

ROUMANIE : enseigner le français et d'autres disciplines en français dans les sections bilingues

MACÉDOINE : accompagner la mise en œuvre de l'articulation français-disciplines non linguistiques (mathématiques, sciences) dans les sections bilingues francophones

ACTIONS

1

CONCEVOIR ET PILOTER UNE POLITIQUE ÉDUCATIVE D'ENSEIGNEMENT BILINGUE

- Définir une politique pour l'enseignement bilingue qui tienne compte du contexte linguistique et éducatif
- Gérer stratégiquement et pédagogiquement le dispositif bilingue
- Promouvoir le dispositif bilingue
- Développer ou adapter des curriculums
- Adapter la formation initiale des enseignants

2

ACCOMPAGNER UN DISPOSITIF BILINGUE

- Concevoir un projet d'établissement bilingue
- Concevoir et mettre en place une démarche qualité
- Élaborer des documents-cadre (référentiels de compétences professionnels, référentiels langagiers)
- Identifier les besoins de formations et évaluer les compétences professionnelles des enseignants (français et DNL)
- Former, encadrer, conseiller les enseignants

3

ENSEIGNER EN SECTION BILINGUE

- Développer les compétences des élèves
- Favoriser une pédagogie de projet et l'interdisciplinarité
- Renforcer les premiers apprentissages
- Concevoir et gérer des supports et des ressources pédagogiques adaptés
- Mettre en place l'interdisciplinarité
- Utiliser les TICE en classe bilingue



Le **CIEP** anime un site internet dédié à l'enseignement bilingue : *Le fil du bilingue* qui suit l'actualité du bilingue dans le monde et propose des ressources adaptées à cet enseignement : <http://lefilubilingue.org/>



BELC : sections bilingues : enseigner le français et d'autres disciplines en français